11/01/2024

DISCOURS VŒUX DU MAIRE 2025

Bonjour et bienvenue à Gâvres
A Mesdames et Messieurs les responsables et élus de l'Etat, des collectivités locales, territoriales et associatives
A Mesdames et Messieurs les représentants des services de secours et de la gendarmerie

Mesdames, Messieurs,

La cérémonie des vœux est un moment de rencontre entre la population, nos partenaires et les représentants des autres collectivités locales.
C'est le moment d'égrener les évènements qui se sont déroulés tout au long de l'année et de porter un regard sur l'année à venir.

Cette année 2024 a commencé dans la douleur. Avec le décès de Dominique il nous a fallu reconstituer le conseil municipal pour élire un nouveau maire. Trois nouveaux conseillers, Guy Danic, Jean-Claude Le Neillon et Gwenaëlle Le Cléguerec ont été élus le 21 janvier.
Le conseil municipal au complet réuni le 26 janvier a désigné le nouveau maire et redistribué les postes d'adjoints.

Vivre dans notre presqu'île est un privilège que vous appréciez, que nous apprécions chaque jour. Nous pouvons nous arrêter devant un tableau de couleurs entre ciel, terre et mer. Mais lorsque le tableau s'anime il devient coup de vent ou tempête. C'est ce que nous avons essuyé le 1er et 2 novembre 2023 lors de la tempête Ciaran. Si dans la commune il n'y a eu que des dégâts de faibles importances, par contre les désordres occasionnés sur la digue de la falaise et le

creusement du tombolo nous ont interpellés. Le ministère de la défense via la Marine doit prendre en compte rapidement la remise en état de cette portion de digue démantelée, car il y a un fort risque de coupure de la départementale lors d'un prochain évènement tempétueux.
Nous rappelons qu'un suivi permanent de la digue de Gâvres à Linès est indispensable et les travaux d'entretien évitent les dégâts d'envergure. Plus la pilule est grosse plus elle est dure à avaler. C'est exactement ce qui se passe actuellement.

Le 1er avril le comptoir Gâvrais a ouvert ses portes. Après 13 mois de fermeture et quelques péripéties, Monsieur Le Berre a repris l'activité qui bien qu'ayant une vocation principale de librairie reprend la plupart des prestations qui étaient assurées par Marion.

Le 31 mai Monsieur Loher, Président de l'agglomération nous a rendu visite. Il était accompagné des membres de son cabinet ainsi que des vice-Présidents et vice Présidente Fabrice Valton, Jean Michel Bonhomme et Armelle Nicolas.
Ils ont pu se rendre compte des dernières réalisations que nous avons menées à bien avec Dominique et les élus : travaux d'aménagement du port, visite des maisons d'artisans à la petite falaise, fournil, travaux de protection du littoral de la grande plage, tiers lieu « Maison Glas », comptoir Gâvrais.
Une visite qui a permis de faire découvrir le dynamisme de la plus petite commune de l'agglomération et de les rassurer sur l'emploi des deniers publics.
Ces réalisations ne pourraient aboutir sans la compréhension et la solidarité des élus de l'agglomération. Nous les en remercions.

Le 9 juin se sont déroulées les élections européennes. A l'issue des résultats le Président de la République a décidé de dissoudre l'assemblée nationale. Cette décision

incompréhensible nous a amenée aux urnes les **30 juin et 7 juillet**. Et depuis permettez moi de le dire « c'est le bordel ». Dans ce désordre mondial, international, national nous avons pris notre part.
Politique avec un gouvernement « Barnier » suivi d'une dissolution, un gouvernement « Bayrou » mal embarqué.
Economique avec le déficit abyssal de la dette publique.
Les collectivités territoriales devront participer à l'effort de redressement des comptes publics ce qui par ricochet impactera nos finances réduisant notre capacité financière.

Le 22 juin nous avons inauguré l'aménagement du port de Ban Gâvres. Ce fut l'aboutissement d'un projet voulu dans la continuité des travaux du bourg. Il fut présenté aux riverains, aux usagers du port, à la Sellor, à la population. Co-financés par l'agglomération, la région, le département et la commune les travaux terminés pour un montant de 900 000€ ht offrent un panorama ouvert sur la petite mer de Gâvres.
Ce ne fut pas un long fleuve tranquille mais nous n'avons pas lâché face aux expressions d'ironie, de suspicion, de nostalgie du passé conduisant à l'immobilisme. Dans ce concert nous avons seulement reconnu le doute, les interrogations, les besoins d'information seuls légitimes à nos yeux.
Aujourd'hui c'est dans un climat apaisé que chacun s'approprie l'espace et que résidents et visiteurs prennent plaisir à cheminer le long de la promenade Dominique le Vouédec. En passant par la passerelle point de jonction avec la future piste cyclable vous pouvez découvrir les locaux des artisans de la « Petite falaise ».

Du 26 juillet au 11 août se sont déroulés les jeux olympiques « Paris 2024 ». Ils nous ont enthousiasmés dans une liesse populaire. Une grande réussite avec une organisation à la

hauteur de l'évènement et des résultats sportifs au rendez-vous de l'histoire.

Du 28 août au 8 septembre les jeux paralympiques nous ont transportés dans un univers que nous connaissons mal et qui mérite un regard attentionné. Que dire de ces athlètes qui nous ont époustouflés, parfois mis la larme à l'œil. Ils ont forcé l'admiration de tous.

Cette parenthèse joyeuse a vite été gommée par la réalité du quotidien. Le bureau des pleurs, à la mairie, a retrouvé rapidement son rythme de croisière.

En septembre le bilan de l'occupation des campings s'est avéré identique à 2023 ce qui n'était pas gagné d'avance au vu de tous les évènements successifs qui ont perturbés les prises de congés.

Penser et conduire l'évolution d'une commune c'est concevoir et réaliser de nouveaux projets mais c'est aussi améliorer, adapter et gérer l'existant.

Situation du foyer Résidence Autonomie « Stiren Er Mor » :

Tout d'abord nous avons opéré un changement de direction après le départ en retraite de Jean Marc Lescouët que nous remercions pour son implication sans faille pendant 33 années. En difficultés financières, la commune a dû voler au secours de l'établissement. Ce sont 115 000€ qu'elle a injectée en 8 mois afin de stabiliser le budget déficitaire de 170 000€ pour 2024.

Les années Covid et les augmentations successives qui s'en suivirent (charges salariales, énergie, primes, redressement d'URSSAF) ainsi qu'un taux d'occupation à la baisse ont mis à mal les finances du foyer.
Avec son budget de fonctionnement de 900 000€, la commune ne peut se permettre de renflouer régulièrement le déficit de la résidence à ce niveau de valeur sous peine d'abandonner ses projets.

Cependant nous ne sommes pas restés inactifs. L'année 2025 s'annonce sous de meilleurs auspices, le taux d'occupation est aujourd'hui satisfaisant. De même nous travaillons à réduire les frais de fonctionnement et les charges de personnel bien entendu en l'adaptant à la demande. L'augmentation des loyers des résidents ne peut pas être seule la variante d'ajustement du budget.

Les travaux de restauration de l'immeuble sont toujours d'actualité. Nous espérons une avancée du dossier dans les mois qui viennent.

Je tiens aujourd'hui à vous transmettre un message de confiance quant à l'avenir du foyer résidence « Stiren Er Mor ».

Concernant les travaux de protection contre les risques de submersion
Nous avons deux chantiers en préparation :

- Celui de la pyrotechnie avec la formation d'une dune côté sud, similaire à celle réalisée au boulevard de l'océan, en remplacement du mur qui se fragilise et s'écroule au fil des tempêtes. Les travaux sont envisagés pour début 2026.
- Celui de la Grande Plage au niveau du cimetière qui comporte des défaillances. Lorient agglomération maître

d’ouvrage attend l’étude de danger pour finaliser l’opération. L’aménagement de la « Place du souvenir » ne peut se faire qu’après la réalisation des travaux de protection. Sans doute en 2026.

Les services de l’agglomération, l’UBS, l’association « objectif dunes », l’association de protection du littoral sont les maillons d’une chaîne indispensable à la surveillance du trait de côte afin de trouver des solutions de protections fondées sur la nature destinées à sécuriser les habitations et les Gâvrais. Nous pouvons en apprécier l’efficacité à la grande plage.

Vivre dans notre presqu’île est un choix de vie. Il entraîne la famille dans un environnement particulier un peu enclavé et éloigné des centres d’activités. Dès lors certaines difficultés apparaissent :

1ère en matière de logement : il n’a échappé à personne qu’à Gâvres, avec 53% de résidences secondaires, comme sur tout le littoral, il est difficile de se loger et impossible aux primo accédants de devenir propriétaire. Les prix parfois exorbitants des maisons et le coût du foncier rendent impossible toute acquisition pour les ménages modestes.

C’est pourquoi la municipalité travaille sur trois axes :

. Favoriser la construction de logements locatifs à loyers modérés

. Donner la possibilité aux ménages modestes de s’installer sur la commune et d’être propriétaire de leur habitat

. Maîtriser le nombre de locations saisonnières afin de basculer certains logements en résidences principales en espérant éviter l'inflation sur le montant des loyers

2ème en matière de transport : la route ou le bateau bus sont les deux moyens de déplacements inhérents à la presqu'île. Les nouvelles modalités de transport Izilo avec leurs cadences modifiées, certes imparfaites, ne répondent pas toujours au souhait des utilisateurs mais il demeure une volonté de gommer les dysfonctionnements constatés. Nous sommes le relais des usagers. Cependant dans cet ensemble de 25 communes nous ne sommes pas les moins bien lotis. Notre insularité est toujours prise en compte.

A la demande des maires de Larmor, Port-Louis et Gâvres la liaison B6 mise en place l'été a été maintenue, le nombre de rotations augmentées et les horaires réajustés.

Un bateau à propulsion électrique neuf prendra son service courant 2026 en remplacement du Trait d'Union. Sa capacité permettra d'augmenter le nombre de passagers et de vélos à chaque rotation.

Nous avons été alertés par le niveau d'ensablement de la petite mer et plus particulièrement sur le parcours de la navette entre Gâvres et Locmalo. Celle-ci va dans un temps très court rencontrer des problèmes de navigation dû au niveau d'eau qui se réduit sur son itinéraire.
Il y a un problème de sécurité qu'il va falloir prendre en compte rapidement.

Je rappelle que vous pouvez aussi louer un vélo électrique pour une durée de votre choix.

3ème en matière d'emploi : si la plupart des actifs doivent se déplacer hors de la presqu'île une nouvelle tendance se développe avec le travail à domicile en télétransmission ou en bureau d'études. Le déploiement de la fibre optique dans toute la commune facilite ces nouvelles méthodes de travail. L'installation d'artisans dans les bâtiments de la petite falaise a créé une dynamique économique sur notre territoire. Le Tiers lieu « Maison Glaz », le foyer résidence et la commune sont les principaux employeurs.

Quelques réalisations en 2024:

Soucieux du bien être de la population nous avons implanté un « parcours santé » pour adultes (mais pas que) sur le terrain près du parking des joncs. Ne tardez pas à vous y mettre Mesdames, Messieurs, si vous voulez jouez les « Aldo Maccione » l'été prochain sur la plage.

Nous avons procédé à la remise en état de la cale sud du Goërem ainsi qu'une partie du chemin côtier des Saisies détérioré lors de la tempête Ciaran.

Suite au vandalisme (3ème) constaté en début d'année sur le réseau électrique du camping de la Lande nos services ont assuré avant l'été la reconstitution des câblages : coût du matériel 30 000€

En adhérent à l'application mobile « Mon village » la municipalité vous offre la possibilité de suivre l'actualité

municipale en temps réel. Il vous suffit de télécharger l'application.

Pour 2025 nous espérons voir aboutir deux dossiers structurants pour la presqu'île :

En premier lieu la voie verte dont on parle depuis plus de 20 ans. Ce projet initié par le Grand Site fait partie du programme d'actions établi dans le cadre de la labellisation Grand Site de France.

Monsieur Le Préfet a constaté que la route départementale conduisant à Gâvres revêtait un caractère de sécurité important :

- un trafic automobile qui comptabilise 6000 véhicules par jour en juillet / août (3300 en trafic moyen annuel journalier)
- du stationnement sauvage en bord de route engendrant des risques d'accidents
- des cyclistes qui cheminent dans la circulation générale
- une configuration de la route RD158 ne favorisant pas la limitation de vitesse

Ainsi il a décidé d'engager des travaux d'urgence pour sécuriser la route. En complément des travaux de voierie il a été demandé au Département de concevoir la voie verte pour répondre à la sécurisation des cyclistes.
Depuis le début de l'année 2024 les communes de Gâvres et Plouhinec ont été associées au calendrier des démarches.
Une présentation de l'avancée du dossier a été effectuée aux maires et aux associations le 10 novembre 2024 en Préfecture

par Monsieur le Préfet, et les responsables des services du département.
Le choix d'aménagement de la voie verte repose sur la volonté de répondre au mieux aux objectifs de sécurisation tout en réduisant le plus possible l'impact environnemental.
La voie verte est calibrée à 2,50m de large pour limiter l'emprise sur les habitats dunaires. Ponctuellement, en fonction des contraintes existantes, des largeurs inférieures seront mises en œuvre. Elle est aménagée en parallèle de la RD 158 avec une interface d'1,50m par rapport à la route. Des chicanes seront implantées au niveau des poches de stationnement afin de réduire la vitesse et permettre la traversée des piétons ou des vélos.

Je ne m'étendrai pas sur les commentaires dénués de bon sens qui entourent ce projet.
Je veux simplement souligner le travail effectué par les services de l'Etat, du département en relation avec le Grand Site, soucieux de faire aboutir ce projet improbable que nous touchons du doigt et que nous espérons réaliser en 2025.
Merci à Monsieur le Préfet et au Président du Département pour leur engagement contre vent et marée dans la réalisation de ces travaux.

En second lieu l'extension du village de Porh Guer

Conformément à notre politique de logements 10 locatifs « Aiguillon » ont été construits et 5 lots libres appartenant à la commune ont été vendus à un prix du mètre carré raisonnable. Cela a permis l'accueil de quinze familles avec quelques enfants qui ont rejoints l'école.
Dans la partie Sud 15 locatifs sont envisagés 9 accessions à la propriété pour ménages modestes et 11 lots libres.

Un permis d'aménager a fait l'objet d'un premier recours auprès du tribunal administratif de Rennes à des fins d'annulation du projet. Le jugement rendu a «écarté point par point et sur le fond» l'ensemble des arguments présentés par les plaignants. Le 24 juin 2024 un pourvoi au Conseil d'Etat a été déposé. Nous attendons la décision d'un jour à l'autre. Deux années pendant lesquelles la conjoncture a changé, les prix des VRD, de la construction ont considérablement augmentés. L'impact financier est pour la commune une perte de 100 000€ sur l'opération.
Même si nous respectons le droit à chacun de s'exprimer, un tel acharnement nous interpelle. La municipalité s'efforce chaque jour de raisonner pour l'intérêt général quand des intérêts particuliers se cachent sous des prétextes environnementaux au point d'en oublier l'importance capitale pour l'avenir de la presqu'île.
Gageons que ces constructions n'impacteront pas sensiblement le climat de la planète.

Nous n'échappons pas au sport national qui est que tout projet soit dénoncé.
Nous ne sommes pas au temps des compromis mais au temps des rejets. De fait ce qui était entendable devient inaudible.

L'année 2025 débutera par le recensement en fin de mois et en février. Le dernier en référence 2022 fait état d'une population de 704 habitants. Nous avons franchi un col celui de l'engagement, de la persévérance et de la confiance en l'avenir.

Avec un budget construit sans les subventions habituelles nous devons resserrer nos ambitions.

Cependant nous envisageons :

- la construction de deux logements au-dessus du Comptoir Gâvrais financés par la Région, le département et la commune (avec le prélèvement supplémentaire sur la taxe d'habitation)
- le désherbage de la plage près de la capitainerie
- la restructuration du parking à remorques près du brise lame
- en mars le transfert du trop plein de sable du Brise Lame vers la partie sud du Goërem (une opération de Lorient agglomération)
- la poursuite de la remise en état d'une partie du chemin côtier des Saisies
- la finalisation de l'aire de camping-cars à la Lande
- la rénovation d'un bâtiment de l'école « Anita Conti » pour aménager une bibliothèque scolaire

A ce stade de mon discours je voudrais revenir sur deux évènements qui ont marqué la fin de l'année 2024 et qui me tiennent à cœur.

En premier lieu c'est celui du cyclone « Chido » qui a ravagé Mayotte le samedi 14 décembre semant la destruction et la mort. Nous ne pouvons pas rester insensibles à ce désarroi. Un vent de solidarité c'est soulevé dans la population ainsi que dans les collectivités. Comme l'on déjà fait certaines communes voisines nous verserons une aide exceptionnelle à un organisme d'utilité publique.

En second lieu j'aborderai la fermeture de la Fonderie de Bretagne. C'est un cataclysme qui s'abat sur le personnel, leurs familles ainsi que sur les sous traitants. Il apparaît que la solidarité dans la lutte ne suffit plus. Elle est balayée par des intérêts financiers qui font fi de l'humain et les dirigeants malgré leurs promesses détournent le regard.

Je ne saurais conclure sans remercier les élus du conseil municipal engagés et solidaires, les membres du CCAS, les associations, les commerçants, les nombreux bénévoles qui accompagnent la commune.
Remercier les employés communaux administratifs ou techniques qui s'investissent tous les jours pour que la presqu'île soit accueillante.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une bonne année 2025.

Bloavez Mat